

FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR

Durée : 7H

Modalité pédagogique : **Présentiel – 6 à 8 stagiaires**

Public : **Toute personne âgée de plus de 18 ans, amenée à travailler en hauteur**

Prérequis : **Être reconnu apte médicalement – Ne pas avoir le vertige**

↶ Tarif

↶ Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Objectifs

Usage des EPI et modes opératoires
Maîtriser les situations à risques lors d'opérations en hauteur nécessitant l'usage d'EPI spécifiques

EPI

Identifier et savoir utiliser les EPI individuels et collectifs déployés en prévention des risques de chute

Réglementation et risques
Connaître la réglementation en vigueur ainsi que les risques associés au travail en hauteur

Contenu de la formation

Réglementation

- Réglementation, normalisation et textes de la Sécurité Sociale

Risques spécifiques aux travaux en hauteur

- Chute, réseaux électriques, météo.
- Moyens d'accès, normes et caractéristiques
- Accidents du travail liés aux travaux en hauteur

Protections individuelles et collectives

- Équipements de travail spécifiques et leurs fonctions
- Protection collective : Echelles à crinoline, échafaudages, nacelles, gardes corps, filets
- Protection individuelle : Harnais, cordes
- Composants d'un système d'arrêt de chutes
 - Différents types de harnais : harnais antichute et harnais de maintien au travail
 - Système de liaison : longues, antichute mobile, antichute à rappel automatique, absorbeur d'énergie
 - Connecteurs : mousquetons, crochets, pinces à ressort
 - Ancrages fixes et mobiles
 - Lignes de vie temporaires et permanentes
- Conditions rendant obligatoires l'utilisation d'un absorbeur d'énergie
- Vérifications périodiques des EPI : obligations, registres et fréquence

Mise en situation sur le terrain, avec utilisation du harnais et infrastructure de l'établissement.

Chaque participant réalise un exercice individuel.

- Utilisation du matériel et mise en situation
- Évaluation théorique et pratique
- Bilan de la formation



Pédagogie

Méthode

Au cours du stage notre Formateur s'entretient avec les stagiaires afin de contrôler la compréhension de la partie théorique. Les cas pratiques sont effectués sur des infrastructures et installations types conforme à la réglementation (échafaudage (à monter avec 1 étage pour les exercices), nacelle, point d'ancrage sur toiture...) dont dispose votre établissement.

Outils

Harnais, EPI de l'établissement, matériel utilisé par l'établissement (échafaudage, nacelle, point d'ancrage, ligne de vie...), salle de cours, ordinateur et vidéo projecteur

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Le stagiaire est soumis à une évaluation théorique et pratique, à l'issue de laquelle une attestation de fin de formation lui sera remise.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Recyclage : Recommandation INRS tous les 3 ans

Encadrement : Formateur CQP Opérateur parcours acrobatiques en hauteur - certifié PRAP IBC et 2S – Formateur SST